



Bruxelles, le 17 novembre 2023
(OR. en)

15405/23

ESPACE 85

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	<i>Préparation du Conseil "Compétitivité" (marché intérieur, industrie, recherche et espace) des 7 et 8 décembre 2023</i> La future politique spatiale de l'UE dans un monde en mutation - <i>Échange de vues</i>

Dans la perspective de l'échange de vues qui aura lieu lors de la session du Conseil "Compétitivité" du 8 décembre 2023, les délégations trouveront en annexe une note de la présidence sur **la future politique spatiale de l'UE dans un monde en mutation**.

La future politique spatiale de l'UE dans un monde en mutation

Les technologies, données et services spatiaux sont devenus indispensables pour les sociétés et les économies européennes. Ce sont des moteurs de la recherche, du développement technologique et de l'innovation, créant des possibilités d'emploi de qualité et une croissance économique, améliorant la compétitivité européenne, soutenant les transitions écologique et numérique, protégeant et défendant l'UE et ses citoyens, et renforçant la résilience et la sécurité de l'UE. Ces dernières années et dans le contexte géopolitique actuel, une série de risques sont apparus, mettant en évidence la nécessité de protéger les moyens spatiaux de l'UE et de préserver les services spatiaux qui garantissent notre sécurité collective et constituent les pierres angulaires de l'autonomie stratégique de l'UE, aujourd'hui et sur le long terme.

Durabilité de l'espace

L'augmentation rapide des activités spatiales, en particulier dans les orbites terrestres basses (LEO, *low earth orbits*), et leurs effets sur l'environnement menacent la durabilité à long terme de l'espace. Une approche de l'UE en matière de durabilité doit conduire à la mise en place de mesures et de solutions permettant de relever les défis spécifiques liés à l'utilisation de l'espace: l'augmentation exponentielle des débris spatiaux, les mégaconstellations, la disponibilité limitée des fréquences ou les interférences nuisant aux observations astronomiques sont quelques exemples de ces défis. Cela renforcera également la position de l'UE pour ce qui est de façonner l'évolution et de favoriser l'élaboration de normes au niveau mondial.

Sécurité et défense

L'espace est devenu un catalyseur décisif de croissance et de prospérité non seulement pour nos sociétés et économies européennes, mais aussi pour la sécurité et la défense. Reconnaissant que les moyens spatiaux de l'UE sont sous contrôle civil et mesurant l'importance du programme spatial de l'UE, la boussole stratégique approuvée par le Conseil en mars 2022 offre une vision stratégique commune du rôle de l'UE en matière de sécurité et de défense. La communication conjointe de mars 2023 sur la stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense vise à aider l'UE à parvenir à une compréhension commune des risques et des menaces liés à l'espace. Dans les conclusions sur la stratégie spatiale pour la sécurité et la défense que le Conseil a récemment adoptées, il reconnaît qu'il importe de mettre au point des systèmes et services spatiaux à double usage et réaffirme la pertinence de solutions spatiales pour la sécurité et la défense.

Autonomie stratégique de l'UE

L'accès limité aux technologies et matériaux critiques pour l'espace et les perturbations de la chaîne de valeur mondiale aggravées par les tensions géopolitiques constituent un autre risque important pour l'autonomie stratégique de l'UE et sa capacité à accéder à l'espace et à l'utiliser. Les États membres ont constaté qu'il était nécessaire de renforcer la souveraineté technologique, la compétitivité et la résilience des chaînes de valeur spatiales de l'UE par la sécurité de l'approvisionnement et l'accès sans restriction aux technologies critiques présentant un intérêt pour l'espace, tout en préservant une coopération mutuellement avantageuse avec les partenaires partageant les mêmes valeurs.

En outre, l'Europe est actuellement confrontée à une crise sans précédent en raison de l'absence d'un accès autonome à l'espace. La cessation des opérations Ariane 5, la fin des lancements de Soyuz depuis Kourou, l'immobilisation de Vega C et les retards dans le développement d'Ariane 6 limitent directement la capacité de l'Union à déployer et à alimenter les initiatives phares de l'Union dans le domaine spatial, Galileo, Copernicus et la constellation à venir IRIS².

Il est urgent de tirer des enseignements afin de garantir à l'Union un accès autonome, fiable et économe en ressources à l'espace sur la base de solutions européennes. L'Union européenne, en tant que premier client institutionnel des services de lancement européens et gestionnaire de programmes de moyens spatiaux européens critiques, ainsi qu'incubateur d'innovation pour de nouvelles solutions de lancement diversifiées, devrait travailler à cet effet avec les États membres et l'Agence spatiale européenne.

Les ministres sont invités à répondre aux questions stratégiques suivantes:

1. Selon vous, quelle sera l'incidence de la stratégie spatiale pour la sécurité et la défense sur la future politique spatiale de l'UE ? Comment intégrer, à l'avenir, les aspects liés à la sécurité et à la défense dans les différentes composantes du programme spatial de l'UE qui resteraient sous gouvernance civile?
2. Quel pourrait être le rôle de l'UE, au-delà de son rôle de client, pour ce qui est de garantir son accès autonome à l'espace à long terme?